



Objet	Complément d'information relatif à la bande de terre située au nord du chemin Grande ligne du rang double
Parc éolien de Saint-Cyprien	

Le 21 mai 2015, au cours de la première de l'audience publique du projet de parc éolien de Saint-Cyprien, quelques questions ont été posées relativement à la justification de la présence d'une bande de terre situé au nord du chemin Grande ligne du rang double, faisant partie de l'aire d'étude et des lots sous contrats d'octroi d'option. Outre les raisons mentionnées au cours des audiences publiques, soit le survol de ces terrains lors du transport des pales et l'entreposage de terres sur les lots faisant partie de la propriété formant cette portion de la zone d'étude, ces terres auraient pu représenter une alternative pour le passage du réseau collecteur connectant les éoliennes au poste de départ. Cette alternative pourrait être rendue nécessaire dans le cas où une contrainte technique ou autre adviendrait et rendrait impossible l'utilisation de la servitude du chemin public prévue à ce jour pour le passage du réseau.